



Directrice : Mme Nevoux

Mail: [ce.0141097s@ac-normandie.fr](mailto:ce.0141097s@ac-normandie.fr)


Tél : 02 31 68 05 14

Site internet : <https://castel-vire-normandie.ecole.ac-normandie.fr>

NOTE DE RENTREE 2023


Horaires de l' école

CYCLE 1 (PS-MS-GS)-Tour aux Raînes-3 rue Foulerie-Vire

		Matin		Après-midi	
		Enseignement		TAP	Enseignement
Lundi	Accueil dès 8h30	8h40-11h55			13h55 -16h 30
Mardi		8h40-11h55			13h55 -16h 30
Mercredi		8h40-11h55			
Jeudi		8h40-11h55		13h55 -16h 30	
Vendredi		8h40-11h55			13h55 -16h 30

Accueil dès 13h45

CYCLES 2 et 3 (GS/CP au CM2)- Castel-1 rue Girard- Vire

		Matin		Après-midi	
		Enseignement		TAP	Enseignement
Lundi	Accueil dans les classes dès 8h20	8h30-11h45			13h45-16h20
Mardi		8h30-11h45			13h45-16h20
Mercredi		8h30-11h45			
Jeudi		8h30-11h45		13h45-16h20	
Vendredi		8h30-11h45			13h45-16h20

Accueil 13h35

Documents à retourner au plus vite

→ **deux fiches de renseignements**: nous réutilisons certaines fiches des années précédentes, merci de les vérifier, de les corriger en ROUGE si besoin, de les dater et signer à nouveau et de les retourner à l'école le plus rapidement possible. **Pour les nouveaux élèves, de nouvelles fiches seront distribuées.**

→ **une fiche d'urgence**

→ **une autorisation de prise de vue,**

→ **la charte et l'autorisation ENT One,**

→ **une attestation d'assurance** certifiant que votre enfant est garanti à la fois en **responsabilité civile** (qui couvre les dommages causés par votre enfant) et en **INDIVIDUELLE CORPORELLE** sur le temps scolaire **et** extra-scolaire.

A la maternelle (jusqu'en GS), un enfant ne sera pas autorisé à partir avec une personne qui n'est pas inscrite sur la feuille de renseignements.

En cas de divorce ou de séparation, une copie de la dernière décision judiciaire concernant les modalités de l'autorité parentale doit être remise au directeur de l'école. Si la procédure est en cours, une copie de l'ordonnance doit être produite.

#### CAHIER DE LIAISON

Il sert pour toute communication entre vous et les enseignants.

Il doit être visé tous les soirs et votre enfant doit le ramener tous les jours.

**Merci de bien le compléter (au verso de la page de couverture) .**

#### SECURITE DES ELEVES AUX HEURES D'ENTREE ET DE SORTIE

Le stationnement sur les passages- piétons est interdit. **Pensez à la sécurité de vos enfants**.

A l'élémentaire, **ne laissez pas votre enfant trop tôt** devant l'école afin d'éviter les attroupements. Veillez également à bien respecter les heures d'entrée et de sortie de votre enfant.

A l'heure de sortie de l'école élémentaire (Castel), vous êtes seul responsable de votre enfant. Les enfants qui auront à attendre à la sortie des classes seront redirigés vers les services périscolaires par mesure de sécurité.

#### Etude / Garderie/ Cantine/TAP

Le matin, la garderie accueille les enfants à partir de 7 h 30.

Le soir, ce service est assuré jusqu'à 18h30.

Toutes vos démarches concernant les services périscolaires (TAP, cantine, étude, garderie) sont à effectuer sur le portail famille de la ville de Vire.

#### MATERIEL INDIVIDUEL

Les enfants doivent toujours être en possession du petit matériel, en bon état et si possible marqué au nom de l'enfant. **Les livres et fichiers confiés à l'enfant devront être tenus en bon état tout au long de l'année scolaire**.

Une tenue de sport est exigée pour les séances d'EPS . Quand les séances ont lieu au gymnase, votre enfant doit emmener ses chaussures de sport dans un sac.

#### CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

Rentrée des élèves	Lundi 4 septembre 2023 <u>Castel</u> : rentrée des CE2, CM1 et CM2 : 8h30 / rentrée des GS/CP, CP et CE1 : 8h45 <u>Tour aux Raînes</u> : rentrée des PS : 8h40 / rentrée des MS : 9h / rentrée des GS : 9h15
Automne	21 octobre → 6 novembre
Noël	23 décembre → 8 janvier
Hiver	24 février → 11 mars
Printemps	20 avril → 6 mai
Pont Ascension	8 mai → 13 mai
Été	6 juillet → 2 septembre

Bonne rentrée à tous,  
Madame Nevoux